

Unsern Mitgliedern aber, die aus diesem oder jenem Grunde den Versammlungen fernblieben, sage ich: es ist schade, dass Ihr nicht dabei gewesen sind!

Karl Davt.

**Migration d'oiseaux.** Cette année-ci, il sera intéressant d'observer les mouvements des oiseaux, ainsi que pendant les années suivantes. En 1870—71, les habitudes de la gent emplumée en France furent troublées et il fut constaté en Angleterre que nombre d'espèces, nichant habituellement sur le continent, s'étaient réfugiées en Grande-Bretagne.

Les perturbations introduites par la guerre actuelle seront certainement d'une certaine durée. M. Horace Hutchinson dans „*Cornhill*, No de février“ dit que c'est maintenant seulement que les oiseaux recommencent à se montrer dans leurs parages accoutumés qu'ils avaient abandonnés lors de la guerre au Transvaal. Les Ornithologistes pourront donc faire, dans l'Europe occidentale, de fructueuses observations pendant plusieurs années.

(*Suisse libérale*).

**Graubünden.** Bei der Regierung sind zahlreiche Klagen eingegangen über die *Raben-* und *Saatkrähen*, welche zahlreich auftreten und am Saatgut in Gärten und Aeckern und durch Zerstörung der Brut anderer Vögel grossen Schaden anrichten. Die Behörde teilt nun mit, dass eine allgemeine Erlaubnis zum Abschuss dieser Vögel nicht gegeben werden könne, dass aber die Geschädigten auf spezielle und begründete Gesuche hin die Bewilligung zum Abschuss erhalten können.

(„*Der Bund*“ v. 13. IV. 1915.)

**Protection.** Le Conseil d'Etat du canton de Vaud soumet au Grand Conseil un projet revisant partiellement la loi vaudoise sur la chasse dans le but surtout de rendre plus difficile l'obtention des permis de chasse, de procurer des ressources pour renforcer la surveillance, spécialement dans les réserves, d'assurer la destruction des animaux nuisibles et une protection plus efficace des oiseaux utiles à l'agriculture, en encourageant par des subsides cantonaux allant de 10 % à 20 % des frais d'établissement, la création des haies de charmes ou d'aubépines, hautes de 1 m. 50, larges de 80 cm., le long des chemins, talus, pâturages de plaine, ainsi que la création de refuges-buissonnants par plantation d'essences appropriées, à proximité des vignes, jardins et vergers, dans le but de faciliter la nidification des oiseaux insectivores.

**Tessin.** Le rapport de l'inspectorat fédéral des forêts dit qu'en 1914 on a confisqué 38,494 engins destinés à capturer les oiseaux dans ce seul canton.

**Chouette écrasée par la chute d'un frêne.** Dans un bois, livré à la hache des bûcherons, on a trouvé dans le creux d'une grosse branche d'un frêne abattu une Chouette et plusieurs œufs. Les œufs étaient intacts, mais l'oiseau était si meurtri par la chute de l'arbre qu'on dut l'achever. Cet arbre servait, d'ailleurs, depuis de longues années, d'abri à un couple de Chouettes, qui, de génération en génération, occupaient un nid formé par le creux naturel d'une des grosses branches.

**Albinotischer Buchfink.** Am 1. Dezember 1913 hielt sich in meinem Garten ein eigentümlich gefärbtes Buchfinkmännchen auf. Der Kopf war schneeweiss, das übrige Gefieder ganz von natürlicher Farbe.

F. Weber-Brög, Neuenstadt.

**Condammations.** La préfecture d'Yverdon a condamné: X à frs. 300 d'amende pour avoir tendu des lacets dans la forêt, près d'Yverdon; Y à